

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 13 août 2018 modifiant l'arrêté du 16 mars 2017 portant nomination des élèves attachés d'administration hospitalière à l'École des hautes études en santé publique

NOR : SSAN1830570A

La ministre des solidarités et de la santé,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;
Vu le décret n° 2001-1207 du 19 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière;
Vu le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'École des hautes études en santé publique;
Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion;
Vu le décret n° 2007-961 du 15 mai 2007 fixant les dispositions statutaires communes applicables à certains corps de fonctionnaires de catégorie A de la fonction publique hospitalière;
Vu le décret n° 2018-507 du 21 juin 2018 relatif au classement indiciaire applicable au corps des attachés d'administration hospitalière;
Vu l'arrêté du 30 décembre 2011 fixant le contenu et les modalités du cycle de formations des élèves attachés d'administration hospitalière ainsi que son évaluation;
Vu l'arrêté du 16 mars 2017 modifié portant nomination des élèves attachés d'administration hospitalière à l'École des hautes études en santé publique;
Vu l'arrêté du 21 juin 2018 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux membres du corps des attachés d'administration hospitalière,

Arrête :

Article 1^{er}

Pour tenir compte de la mise en œuvre du protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations et à l'avenir de la fonction publique au bénéfice des membres relevant du corps des attachés d'administration hospitalière, l'arrêté du 16 mars 2017 modifié portant nomination des élèves attachés d'administration hospitalière à l'École des hautes études en santé publique est modifié.

Article 2

À compter du 1^{er} janvier 2017, la situation administrative de Mme Bénédicte LEFEBVRE, élève attachée d'administration hospitalière détachée à l'École des hautes études en santé publique pour la durée du cycle de formation et rémunérée sur la base de l'article 4 du décret n° 2007-961 du 15 mai 2007 fixant les dispositions statutaires communes applicables à certains corps de fonctionnaires de catégorie A de la fonction publique hospitalière, est modifiée :

ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
10 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2014	IB: 703	9 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2014	IB: 712
11 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 759	10 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2018	IB: 772

Mme Bénédicte LEFEBVRE ci-dessus désignée percevra, le cas échéant, une indemnité différentielle mensuelle. Celle-ci sera réduite à chaque avancement d'échelon et de grade.

Article 3

À compter du 1^{er} janvier 2017, la situation administrative des personnes ci-après désignées, élèves attachés d'administration hospitalière détachés à l'École des hautes études en santé publique pour la durée du cycle de formation et rémunérés sur la base de l'article 5 du décret n° 2007-961 du 15 mai 2007 fixant les dispositions statutaires communes applicables à certains corps de fonctionnaires de catégorie A de la fonction publique hospitalière, est modifiée :

M. Georges BARBA					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
6 ^e échelon	Rang du 15 décembre 2014	IB: 542	5 ^e échelon	Rang du 15 décembre 2014	IB: 551
7 ^e échelon	Rang du 15 juin 2017	IB: 588	6 ^e échelon	Rang du 15 juin 2017	IB: 600
Mme Marie-Cécile BRACHET					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
5 ^e échelon	Rang du 20 juillet 2016	IB: 500	4 ^e échelon	Rang du 20 juillet 2016	IB: 512
			5 ^e échelon	Rang du 20 juillet 2018	IB: 551
Mme Mélanie BODIN					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
3 ^e échelon	Rang du 5 août 2015	IB: 442	2 ^e échelon	Rang du 5 août 2015	IB: 457
4 ^e échelon	Rang du 5 août 2017	IB: 466	3 ^e échelon	Rang du 5 août 2017	IB: 483
Mme Linda COURTEILLE					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
4 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 466	3 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 483

M. Jérôme DURGUEIL					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
4 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 466	3 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 483
Mme Véronique GASCOIN					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
5 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2016	IB: 500	4 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2016	IB: 512
			5 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2018	IB: 551
Mme Anne GAUTIER					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
5 ^e échelon	Rang du 25 novembre 2015	IB: 500	4 ^e échelon	Rang du 25 novembre 2015	IB: 512
6 ^e échelon	Rang du 25 novembre 2017	IB: 542	5 ^e échelon	Rang du 25 novembre 2017	IB: 551

Mme Anne MULOWA					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
6 ^e échelon	Rang du 10 février 2016	IB: 542	5 ^e échelon	Rang du 10 février 2016	IB: 551
			6 ^e échelon	Rang du 10 août 2018	IB: 600

Mme Armelle TROCHU					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
5 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} mars 2014	IB: 500	4 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} mars 2014	IB: 512
6 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} mars 2016	IB: 542	5 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} mars 2016	IB: 551

Les personnes ci-dessus désignées percevront, le cas échéant, une indemnité différentielle mensuelle. Celle-ci sera réduite à chaque avancement d'échelon et de grade.

Article 4

À compter du 1^{er} janvier 2017, la situation administrative des personnes ci-après désignées, élèves attachées d'administration hospitalière détachées à l'École des hautes études en santé publique pour la durée du cycle de formation et rémunérées sur la base de l'article 6 du décret n° 2007-961 du 15 mai 2007 fixant les dispositions statutaires communes applicables à certains corps de fonctionnaires de catégorie A de la fonction publique hospitalière, est modifiée :

Mme Camille CHINON					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
2 ^e échelon	Rang du 17 juin 2016	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 457

Mme Séverine MARTINET					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
4 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 466	3 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 483

Mme Pauline QUEYROY					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
2 ^e échelon	Rang du 29 juin 2016	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 457

Les personnes ci-dessus désignées percevront, le cas échéant, une indemnité différentielle mensuelle. Celle-ci sera réduite à chaque avancement d'échelon et de grade.

Article 5

À compter du 1^{er} janvier 2017, la situation administrative des personnes ci-après désignées, élèves attachés d'administration hospitalière détachés à l'École des hautes études en santé publique pour la durée du cycle de formation et rémunérés sur la base de l'article 7 du décret n° 2007-961 du 15 mai 2007 fixant les dispositions statutaires communes applicables à certains corps de fonctionnaires de catégorie A de la fonction publique hospitalière, est modifiée :

Mme Marilyn ACRÉMENT					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Mme Élise BELLIARD					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434

M. Saïd BENTAYEB					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434

Mme Laurine BLAISE					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434

Mme Bertille CHONÉ					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434

Mme Cécile COSSET					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 16 mars 2016	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 16 mars 2016	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 16 mars 2017	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 16 septembre 2017	IB: 457

Mme Lucile FRANCÈZE					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 6 avril 2001	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 6 avril 2001	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 6 avril 2002	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 6 octobre 2002	IB: 457
3 ^e échelon	Rang du 6 avril 2004	IB: 442	3 ^e échelon	Rang du 6 octobre 2004	IB: 483
4 ^e échelon	Rang du 6 avril 2006	IB: 466	4 ^e échelon	Rang du 6 octobre 2006	IB: 512
5 ^e échelon	Rang du 6 avril 2008	IB: 500	5 ^e échelon	Rang du 6 octobre 2008	IB: 551
6 ^e échelon	Rang du 6 avril 2010	IB: 542	6 ^e échelon	Rang du 6 avril 2011	IB: 600
7 ^e échelon	Rang du 6 octobre 2012	IB: 588	7 ^e échelon	Rang du 6 avril 2015	IB: 635
8 ^e échelon	Rang du 6 avril 2015	IB: 625	8 ^e échelon	Rang du 6 avril 2018	IB: 672
9 ^e échelon	Rang du 6 octobre 2017	IB: 653			

Mme Camille GIAMBRUNO					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 16 juin 2016	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 16 juin 2016	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 16 juin 2017	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 16 décembre 2017	IB: 457

M. Tristan GLOANNEC					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 16 juin 2014	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 16 juin 2014	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 16 juin 2015	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 16 décembre 2015	IB: 457
3 ^e échelon	Rang du 16 juin 2017	IB: 442	3 ^e échelon	Rang du 16 décembre 2017	IB: 483
Mme Amandine LAURENT					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 4 mars 2014	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 4 mars 2014	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 4 mars 2015	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 4 septembre 2015	IB: 457
3 ^e échelon	Rang du 4 mars 2017	IB: 442	3 ^e échelon	Rang du 4 septembre 2017	IB: 483
Mme Marine LE FAOU					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 15 août 2016	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 15 août 2016	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 15 août 2017	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 15 février 2018	IB: 457
M. Sébastien LOCATELLI					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 21 septembre 2015	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 21 septembre 2015	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 21 septembre 2016	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 21 mars 2017	IB: 457
Mme Élodie MATTÉODO					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 10 juin 2015	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 10 juin 2015	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 10 juin 2016	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 10 décembre 2016	IB: 457
Mme Laëtitia PRUDENT					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 16 août 2016	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 16 août 2016	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 16 août 2017	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 16 février 2018	IB: 457
Mme Alice RAYNAUD					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2016	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2016	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2017	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2018	IB: 457
Mme Delphine VIVET					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434

M. Steven VANNIER					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434

Les personnes ci-dessus désignées percevront, le cas échéant, une indemnité différentielle mensuelle. Celle-ci sera réduite à chaque avancement d'échelon et de grade.

Article 6

À compter du 1^{er} janvier 2017, la situation administrative des personnes ci-après désignées, élèves attachés d'administration hospitalière détachés à l'École des hautes études en santé publique pour la durée du cycle de formation et rémunérés sur la base de l'article 9 du décret n° 2007-961 du 15 mai 2007 fixant les dispositions statutaires communes applicables à certains corps de fonctionnaires de catégorie A de la fonction publique hospitalière, est modifiée :

Mme Christine BRANLANT					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2013	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2013	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2014	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2015	IB: 457
3 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2016	IB: 442	3 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 483

Mme Niçoise CHALUS					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 7 mai 2015	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 7 mai 2015	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 7 mai 2016	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 7 novembre 2016	IB: 457

M. Laurent JEREZ					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2014	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2014	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2015	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2015	IB: 457
3 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 442	3 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2017	IB: 483

Mme Karine MOUTOU					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2013	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2013	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2014	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2015	IB: 457
3 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2016	IB: 442	3 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 483

M. Guillaume PERRIN					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434

Mme Claire RIZO					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434

Les personnes ci-dessus désignées percevront, le cas échéant, une indemnité différentielle mensuelle. Celle-ci sera réduite à chaque avancement d'échelon et de grade.

Article 7

À compter du 1^{er} janvier 2017, la situation administrative de M. Gaël MARZIN, élève attaché d'administration hospitalière détaché à l'École des hautes études en santé publique pour la durée du cycle de formation et rémunéré sur la base de l'article 10 du décret n° 2007-961 du 15 mai 2007 fixant les dispositions statutaires communes applicables à certains corps de fonctionnaires de catégorie A de la fonction publique hospitalière, est modifiée :

ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2014	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2014	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2015	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2015	IB: 457
3 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 442	3 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} juillet 2017	IB: 483

M. Gaël MARZIN ci-dessus désigné percevra, le cas échéant, une indemnité différentielle mensuelle. Celle-ci sera réduite à chaque avancement d'échelon et de grade.

Article 8

À compter du 1^{er} janvier 2017, la situation administrative des personnes ci-après désignées, élèves attachées d'administration hospitalière détachées à l'École des hautes études en santé publique pour la durée du cycle de formation et rémunérées sur la base de l'article 11 du décret n° 2007-961 du 15 mai 2007 fixant les dispositions statutaires communes applicables à certains corps de fonctionnaires de catégorie A de la fonction publique hospitalière, est modifiée :

Mme Chloé BORDE					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 6 septembre 2016	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 6 septembre 2016	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 6 septembre 2017	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 6 mars 2018	IB: 457

Mme Gaëlle HOMBERG					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} mai 2016	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} mai 2016	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} mai 2017	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} novembre 2017	IB: 457

Mme Marie-Neige QUÉVREUX					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} mai 2016	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} mai 2016	IB: 434
2 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} mai 2017	IB: 423	2 ^e échelon	Rang du 1 ^{er} novembre 2017	IB: 457

Les personnes ci-dessus désignées percevront, le cas échéant, une indemnité différentielle mensuelle. Celle-ci sera réduite à chaque avancement d'échelon et de grade.

Article 9

À compter du 1^{er} janvier 2017, la situation administrative des personnes ci-après désignées, élèves attachés d'administration hospitalière nommés à l'École des hautes études en santé publique pour la durée du cycle de formation et rémunérés à compter de cette même date sur la base de l'indice brut: 379, est modifiée:

Mme Maïka AZÈDE					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Cindy BERTHET					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Valentine BONAFOUS					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Paola BOSCO					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Lyssah DÈME					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Claire FERNANDES					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Julia GAUDISSIABOIS					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Sophie GOULFIER					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Marie-Anais GOUPIL					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434

Mme Lina GUERS					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Lucie HAMON					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
M. Maxime JAOUEN					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Morgane KMIÉCIAK					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Sarah LEGLAND					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
M. Pierre MILLET					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
M. Thomas MOREL					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Coline MUSSOL					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Barbara NOBLET					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
M. Étienne OUATIKI					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434

Mme Julie PERODEAU					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Julia PIERRUGUES					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Mathilde ROËLS					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Héloïse ROUSSEAU					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Constance SÉJOURNÉ					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434
Mme Sara WAHBI					
ANCIENNE SITUATION			NOUVELLE SITUATION		
Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut	Échelon	Rang dans l'échelon	Indice brut
1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 379	1 ^{er} échelon	Rang du 1 ^{er} janvier 2017	IB: 434

À compter du 1^{er} juillet 2018, les personnes ci-dessus désignées seront placées au 2^e échelon du grade d'attaché IB: 457.

Article 10

La directrice générale de l'offre de soins et la directrice générale du Centre national de gestion sont chargées de l'exécution du présent arrêté au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité* et mis en ligne sur le site Internet du Centre national de gestion.

Fait le 13 août 2018.

Pour la ministre et par délégation :
 Pour la directrice générale de l'offre de soins :
La cheffe de service,
 STÉPHANIE DECOOPMANN